Qui sont les *thiqat* ?

Shaykh Rabi' ibn Hadi Al-Madkhali

Question : Nous comprenons qu'accepter la narration d'un *thiqah* (personne digne de confiance) fait partie du *Din*, cependant comment savons-nous qui est *thiqah* et qui ne l'est pas ? Beaucoup de personnes rapportent sur l'autorité de quelqu'un qui est *thiqah*, mais elles ne révèlent pas qui il est, probablement parce qu'ils doutent vraiment de sa fiabilité.

Et certaines personnes transmettent des informations sur Internet en disant : « *Quelqu'un qui est un thiqah m'a dit* » mais après enquête, ils avouent qu'ils ne connaissent vraiment rien de cette personne sauf son nom ou son surnom sur Internet. Puisqu'ils ne les connaissent pas vraiment, il apparaît qu'ils ont seulement rapporté sur l'autorité d'un *majhul* (personne inconnue).

S'il vous plaît, noble shaykh, conseillez les jeunes sur cette question, sur la transmission de gens inconnus et d'être trop souple dans le fait de déclarer quelqu'un *thiqah*, qu' Allah vous récompense par un bien.

Réponse : Un *thiqah* est un musulman doué de raison, adulte, quelqu'un qui a un caractère droit et est connu pour la précision dans ce qu'il relate. On connaît quelqu'un pour être un *thiqah* : (1) par voie des déclarations positives de musulmans dignes de confiance et fiables qui sont bien connus pour leur honnêteté, précision et fiabilité dans la Religion, ou (2) par sa position, qu'il est bien connu de tous les gens, qu'il est un savant, il est *thiqah*, etc, de même que les positions des savants célèbres sont devenues connues de chacun.

Quant à d'autres que cela, la personne qui ne remplit pas ces conditions, il n'est pas un musulman doué de raison, adulte avec un caractère droit, ou personne n'a témoigné sa fiabilité, ou sa position n'est pas bien connue parmi les gens, alors il n'est pas un *thiqah*, qu'Allah vous bénisse, même si quelqu'un dit : « un *thiqah m'a dit... »*

Même si As-Shafi'i disait : « *un thiqah m'a dit ... »* (sans le nommer) cela ne serait pas accepté de lui. Par exemple, As-Shafi'i dit : « *un thiqah m'a dit ... »,* ensuite, qu'Allah vous bénisse, on constate qu'il transmettait d'Ibrahim ibn Yahya Al-Aslami, une des dernières personne à mériter d'être appelé *thiqah*, puisqu'il a été critiqué sur son *Din*, sa capacité à transmettre, sur tout !

Nous avons toujours une bonne opinion de As-Shafi'i (*rahimahullah*) et des autres imams qui ont dit qu'ils transmettaient sur l'autorité d'un *thiqah* et il s'avère que d'autres savaient qu'il n'était pas *thiqah*.

Donc il est obligatoire que les gens sachent qui est le *thiqah* quand quelqu'un dit : « *un thiqah m'a dit ... »* même s'il dit : « *un imam m'a dit … »* cela ne sera jamais accepté de lui jusqu'à ce qu'il transmette le nom de la personne et que l'identité de ce *thiqah* devienne connue. Alors, s'il est bien connu pour son honnêteté et précision, sa narration est acceptée. Et si on ne le connaît pas pour son honnêteté et précision, alors sa narration ne doit pas être acceptée.

Les étudiants en science doivent connaîtrent ces questions, pour répandre la science, savoir comment agir avec les narrations des gens, les narrations qui viennent de narrateurs *thiqat*, aussi bien que celles qui

viennent d'autres que des narrateurs *thiqat*.

Article tiré du site bakkah.net

Source : cassette enregistrée avec la connaissance et la permission du shaykh, fichier n°AARM008, daté 1423/9/3.

Traduit par les salafis de l’Est